

INF'EAU Val de Loire



La lettre d'information du Syndicat du Val de Loire

Novembre 2025

Changement de distributeur d'eau au 1er janvier 2026

Le contrat de Délégation de Service Public avec VEOLIA, débuté en 2016, se termine au 31 décembre 2025. Pour la période 2026-2035, les Elus du Syndicat du Val de Loire ont décidé de retenir la proposition de contrat de la société AGUR, pour l'exploitation du service d'eau potable.



Retrouvez ci-dessous tous les renseignements sur ce changement de distributeur d'eau.

Jusqu'au 31 décembre 2025

VEOLIA assurera l'exploitation du service d'eau potable jusqu'au terme du contrat : réparation des fuites, relevé des compteurs, facturation des abonnés....

La facture de fin 2025 sera donc la dernière facture émise par VEOLIA et servira donc de solde avec VEOLIA, sur la base du relevé de compteur effectué au cours du dernier trimestre 2025. De ce fait, pour les abonnés mensualisés, aucun plan d'échéancier n'est établi auprès de VEOLIA pour l'année 2026.



Service Client VEOLIA : 05.61.80.09.02

A compter du 1er janvier 2026



AGUR reprend l'ensemble des missions exercées par VEOLIA jusqu'alors.

AGUR récupérera l'ensemble des données des clients, sans aucune démarche de la part de chaque abonné.

Un courrier d'information sera adressé aux abonnés du SVL début 2026. Ceux-ci pourront alors créer leur espace client en ligne, et remettre en place leur moyen de paiement préféré (mensualisation, prélèvement à l'échéance...).

Service Client AGUR : 09.69.39.40.00

Bureaux : Allée Nicolas Copernic - 79 300 BRESSUIRE